



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

AVIS PUBLIC

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
Directeur général et greffier-trésorier de la susdite Municipalité, que :**

Concernant la demande de certificat d'autorisation pour la démolition du bâtiment situé au 211, rue du Patrimoine, Cacouna (Québec) G0L 1G0, **AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Le 9 février 2022, une demande de certificat d'autorisation pour la démolition du bâtiment situé au 211, rue du Patrimoine, a été déposée au fonctionnaire municipal désigné à cet effet;
2. Les propriétaires de cet immeuble désirent que le Conseil leur accorde la permission de démolir cette propriété en raison de l'état dans lequel elle se trouve;
3. Conformément aux dispositions du projet de loi-69, les citoyens auront 10 jours à compter de la publication et de l'affichage de cet avis pour s'opposer à cette décision;
4. Toute personne désirant se prononcer à ce sujet pourra être entendue ou transmettre ses objections par écrit au directeur général de la municipalité, avant le 15 août 2022, au bureau municipal situé au 415, rue Saint-Georges, Cacouna (Québec) G0L 1G0 ou par courriel au fberube@cacouna.ca.

Donné à Cacouna ce 4^e jour du mois d'août de l'an 2022.



M^e Félix Bérubé, notaire
Directeur général & greffier-trésorier